

LA CROYANCE AU DESTIN

Évaluation: 4.3

Description: La croyance, souvent mal comprise, en la prédestination, et le lien qui relie la connaissance et le pouvoir éternels de Dieu aux actions et au destin des êtres humains.

Catégorie: [Articles](#) [Les croyances de l'islam](#) [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

par: IslamReligion.com

Publié le: 31 Mar 2008

Dernière mise à jour le: 15 Nov 2020

Le sixième et dernier article de la foi islamique est la croyance au destin; cela signifie que tout vient de Dieu, que ce soit le bon ou le mauvais, les moments de joie ou de tristesse, le plaisir ou la douleur.

- **Premièrement**, la prescience de Dieu est infaillible. Dieu n'est pas indifférent à ce monde ou à ses habitants; Il est Sage et Aimant. Nous ne devons cependant pas être fatalistes, levant nos mains vers le ciel en disant : « à quoi bon faire quelque effort que ce soit? ». La prescience de Dieu ne remet pas en question la responsabilité humaine. Dieu nous tient responsables de ce que nous sommes capables de faire et que nous faisons; mais Il ne nous tient pas responsables de ce que nous sommes incapables de faire. Comme Il est Juste, Il ne nous a donné qu'une responsabilité limitée, et c'est sur cela qu'Il nous jugera. Nous devons penser, planifier et faire les bons choix, mais si parfois les choses ne se passent pas comme on le voudrait, nous ne devons pas perdre espoir ni sombrer dans la déprime. Ce que nous devons faire, c'est prier Dieu et essayer de nouveau. Mais si nous n'arrivons pas à réaliser ce que nous avons planifié de faire, nous devons nous dire que nous avons fait de notre mieux et qu'en fin de compte, nous ne sommes pas responsables des résultats.

Dieu sait d'avance ce que fera chacune de Ses créatures; Il embrasse tout de Sa science. De par Son éternelle prescience, Il connaît la totalité de tout ce qui existe.

« Certes, rien de ce qu'il y a sur la terre ou dans les cieux n'est caché à Dieu. » (Coran 3:5)

Quiconque refuse de croire cela nie la perfection de Dieu, car le contraire de la connaissance est soit l'ignorance, soit l'oubli. Cela voudrait dire que Dieu se serait trompé dans Sa prescience. Mais si c'était le cas, Il ne serait alors plus omniscient. Ce sont là des défauts dont Dieu est totalement dépourvu.

Deuxièmement, Dieu a inscrit, sur une tablette bien préservée (*al-Laouh al-Mahfouz*, en arabe), tout ce qui allait se produire dans l'univers, jusqu'au Jour du Jugement. La

durée de vie de chaque individu y est inscrite, de même que la quantité de ses provisions. Tout ce qui est créé et tout ce qui se produit au sein de l'univers a déjà été inscrit sur cette tablette. Dieu a dit :

« Ne sais-tu pas que Dieu connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre? Tout est inscrit dans un registre. Et cela est bien facile pour Dieu. » (Coran 22:70)

Troisièmement, tout ce que Dieu souhaite voir arriver arrive, et tout ce que Dieu ne souhaite pas voir arriver n'arrive pas. Rien ne se produit, dans les cieux ou sur la terre, si ce n'est par la volonté de Dieu.

Quatrièmement, Dieu est le Créateur de toute chose:

« Il a créé toute chose selon de justes proportions. » (Coran 25:2)

Selon la doctrine islamique, chaque action faite par l'être humain, qu'elle soit physique ou spirituelle, est déjà prédestinée; mais il est faux de croire que si une action est prédestinée, elle est alors faite de façon aveugle, ou elle est arbitraire et inéluctable. Le fait que Dieu intervienne dans les affaires des hommes ne signifie nullement que ces derniers n'ont aucune liberté. Au contraire, l'homme est libre de ses choix. L'intervention divine n'est pas incompatible avec la liberté morale et la responsabilité de l'homme. L'homme est libre, et Dieu connaît d'avance les choix qu'il fera.

L'homme n'est pas une pauvre créature impuissante qui se laisse porter par son destin. Chaque personne est responsable de ses actes. Les nations léthargiques et les individus insouciants des affaires de la vie courante n'ont qu'eux-mêmes à blâmer et non Dieu. L'homme est obligé d'obéir à la loi morale; et il recevra soit un châtement soit une récompense selon qu'il aura violé cette loi ou l'aura observée. C'est donc que l'homme doit avoir en lui cette capacité de violer la loi ou de l'observer. Dieu ne nous tiendrait jamais responsable d'une chose à moins que nous ayons eu la possibilité de la faire ou pas :

« Dieu n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. » (Coran 2:285)

La croyance au destin renforce la croyance en Dieu. Car celui qui croit au destin réalise que Dieu seul contrôle toute chose; il Lui fait donc confiance et se fie à Lui. L'homme fournit les efforts qu'il doit fournir, tout en s'en remettant à Dieu pour le résultat final. Son travail acharné et son intelligence ne doivent pas être perçus comme de l'arrogance; car Dieu est à la source de tout ce qui croise son chemin. En comprenant et en reconnaissant que Dieu est Sage et que Ses actions sont dictées par Sa sagesse, l'homme atteint la tranquillité d'esprit. Rien ne se produit sans but, de façon aléatoire. Si une chose atteint l'homme, il doit comprendre que jamais il n'aurait pu échapper à cette chose. Et si une chose ne vient pas à lui, il doit comprendre qu'elle ne lui était pas destinée. Une fois qu'il a compris cela et qu'il l'a accepté, l'homme peut enfin atteindre la paix intérieure.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/40/la-croyance-au-destin>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.